

MOMENT DE RECUEILLEMENT

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

1. Adoption - Règlement 725 relatif à l'imposition d'une taxe spéciale pour pourvoir au paiement de la quote-part dont la Ville de Varennes est débitrice de la MRC de Lajemmerais, pour la surveillance et l'exploitation des stations de pompage localisées sur la rivière Saint-Charles, communes aux municipalités de Saint-Amable, Varennes et Verchères, pour l'année 2010
2. Adoption – Règlement 726 décrétant l'imposition des taxes foncières à taux variés et spéciales et les compensations pour les services de fourniture d'eau, de cueillette de résidus domestiques et des résidus verts, volumineux et de matières recyclables, compensation pour payer le coût d'exploitation du service d'égout sanitaire, compensation pour le financement de la réserve financière pour les services de voirie et les compensations pour services municipaux pour les immeubles non imposables pour l'année financière 2010
3. Adoption – Règlement 729 relatif à l'imposition d'une taxe spéciale pour pourvoir au paiement de la quote-part due à la MRC de Lajemmerais concernant les travaux de nettoyage et d'entretien du cours d'eau de la rivière Sainte-Charles
4. Fixation du taux d'intérêt sur les arrérages de taxes 2010 et sur les comptes passés dus
5. Publication document explicatif dans le journal *La Relève*
Budget 2010 et programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012
6. Entretien du réseau d'éclairage public 2010
Adjudication du contrat
7. Adoption – Politique d'utilisation du site municipal de dépôt de neige usée par les compagnies privées de déneigement
8. Mandat de communication – Exidium communication - rénovation du parc Chimique
9. Subvention du MTQ pour l'entretien des aménagements cyclables
Confirmation de la longueur et de l'accès des voies cyclables.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

LEVÉE